

## **QUI VA REMPLACER LES NEONICS ?**

Cela fait plus de trente ans, en ce mois d'août 2018, que nos cultures sont imprégnées de néonicotinoïdes, insecticides neurotoxiques qui déciment les abeilles. Il est temps d'esquisser une histoire de l'empoisonnement délibéré de notre environnement par ces pesticides particuliers si utiles pour l'enrichissement de l'agro-chimie.

### **Le soin préventif en agriculture**

Le « vrai » nom des pesticides est ProduitsPhytoPharmaceutiques, ou PPP (Plant Protection Product). Cette appellation est aussi trompeuse que pompeuse. Elle suggère une image qui est loin de la réalité. L'action proposée serait autant défensive (supprimer les « organismes » qui « ravagent » les cultures) que prophylactique (intervenir avant l'arrivée des ravageurs). Or l'histoire récente des pratiques agricoles dominées par l'agro-chimie voit la prophylaxie devenir peu à peu plus importante que l'intervention. On sait que les semis de plantes GM sont systématiquement arrosés d'un PPP systémique à large spectre (herbicide genre roundup) afin qu'ils poussent sans ennemis et sans ennuis. C'était une révolution dans les pratiques agricoles. On « traite » avant l'apparition des ravageurs et des indésirables. Un pas de plus est franchi dans la prophylaxie avec l'invention des graines enrobées. C'est avant même le semis que les plantes sont « protégées » (et seulement depuis peu les salariés qui préparent les semis). Le produit est systémique, à large spectre. Il va transformer le végétal en pesticide capable de s'attaquer aux « ennemis des cultures » durant toute sa vie, se loger dans les fruits, passer dans le sol via les racines. Il va détruire des organismes vivants bien avant l'arrivée des « ennemis » dans le cycle cultural.

Ces PPP employés en prophylaxie comme en « soin » (aspersion dans les vergers par ex.) contiennent des molécules appelées néonicotinoïdes qui sont neurotoxiques ; elles ont pour effet d'endommager les circuits nerveux des organismes nuisibles – et de tous les autres. Soit directement, soit indirectement par leur propagation dans les airs, les sols et les eaux. Tous les organismes de la chaîne trophique (alimentaire) de notre biodiversité sont devenus cible. Cible indirecte, mais cible quand même. Insectes, puis oiseaux insectivores. Fleurs, pollen et nectar, puis insectes pollinisateurs. Et pas seulement les abeilles.

Les premiers effets sont observés sur les abeilles qui souffrent de désorientation et ne retrouvent plus leur ruche. S'enchaînent des conséquences supplémentaires farouchement niées par les producteurs de néonics : moindre résistance aux maladies et aux parasites.

Le printemps 1985 est à marquer d'une pierre noire. C'est l'année où un ingénieur japonais met au point l'imidaclopride pour Bayer.

L'imidaclopride, 7297 fois plus toxique que le DDT qui était déjà toxique pour le système nerveux et qui est toujours employé ailleurs dans le monde.

Petit à petit les autorisations de mise sur le marché, AMM, arrivent en Europe. Trop lentement, selon les vendeurs de pesticides. Au printemps 1993, le Gaucho de Bayer qui enrobe d'imidaclopride les graines de tournesol reçoit une autorisation provisoire car les derniers tests sur organismes vivants n'ont pas été faits (PESTICIDES, « néonicotinoïdes dès 1993).

L'autorisation sur tournesol est confirmée en 1994 mais suspendue en 1999. Mais, depuis, toutes les cultures industrielles ont leurs graines enrobées, colza, maïs, tournesol, soja et autres, maraîchères aussi. Coïncidence ? depuis 1985, 80% des insectes ont disparu, ainsi que 30% des oiseaux. Et aussi les vers de terre. On savait par ailleurs que faune et flore aquatique étaient « impactés » par les pesticides antérieurs, toujours utilisés en « soin », puisqu'ils étaient les « cobayes » des essais de toxicité. Néonics et autres pesticides ne disparaissent pas avec la fin du cycle végétatif ! L'hiver ne les effraie pas. ils persistent dans les sols, éclatent en nouvelles molécules, suivent la circulation des eaux. Chaque printemps voit l'ajout de poisons dans un sol déjà largement pourvu.

### **Généralisation des pesticides « préventifs »**

Les apiculteurs sont les premiers à protester, dès la fin des années 1980. En vain. Cela fait maintenant plus de trente ans. 30 ANS. Et bientôt 40. Le déclin des insectes, des oiseaux n'a pas été instantané, mais s'il contribue, enfin, à rendre audibles professionnels et écologistes, il est probablement irrémédiable. Et l'aventure des néonics continue.

Trois ont été bannis par la France, puis l'Europe, pour l'automne 2018, munis de nombreuses dérogations jusqu'en 2020. Un récent, le sulfoxalor, a été autorisé l'été 2017 avant d'être interdit de commercialisation en France en décembre, alors qu'il n'avait pas subi de tests de toxicité à partir du pollen et du nectar des plantes traitées. L'imposture de l'autorisation provisoire continue et les semenciers continuent de crier à la persécution parce qu'ils n'auraient pas eu le temps de faire de la recherche. Mais ils obtiennent des AMM provisoires !

Il y aurait 8 molécules neurotoxiques pourvues d'une AMM. Imidaclopride, le premier, vendu aussi en grande surface à usage domestique contre les insectes des habitations. Clothianidine et thiaméthoxane : les trois sont interdits en Europe le 26 avril 2018, grâce à une majorité « qualifiée » à laquelle participe encore la Grande Bretagne. Puis trois autres, l'acétamipride, le dinotéfurane et le nitenpyrame à usage vétérinaire. Et encore deux nouveaux, le sulfoxalor et le flupyradifluorone acceptés par l'Europe en 2015 sur dossier présenté par l'industrie qui les décrit comme n'étant pas des néonics.

En fait, à part l'imidaclopride dont le nom est un peu connu, tous les autres échappent à l'oreille des utilisateurs (usagers agriculteurs et consommateurs de produits agricoles, nous tous). Ils sont commercialisés sous des noms de marques dont Gaucho et Cruiser ont été les premières (INACCEPTABLE, « Le progrès des graines enrobées »). Les produits en comprenant sont (peut-être) aussi nombreux que ceux qui contiennent du glyphosate. Il y a plus de 400 variantes du roundup, toujours en usage, pour « seulement » cinq ans.

### **Nous sommes comme les insectes**

Il faut insister sur une évidence qui est à la base de tout ce que l'on sait de la vie sur Terre (AU QUOTIDIEN, « Unité du vivant »). Les organismes vivants se ressemblent tous parce qu'ils ont en commun un système nerveux, plus ou moins complexe, qui fonctionne pour tous de la même façon et qui est sensible aux mêmes produits toxiques. Les néonics sont, pour le moment, l'aboutissement d'une guerre chimique menée contre les organismes vivants décriés « ennemis des cultures ». Les fédérations régionales de défense contre les organismes nuisibles (FREDON) mènent cette guerre d'anéantissement qu'elles déguisent en « défense », en prévention, en actions prophylactiques, en soins pharmaceutiques, etc. C'est la base de leurs profits financiers, à condition de minimiser sans cesse les effets collatéraux et de nier la circulation générale des molécules toxiques dans l'environnement, air, eau, sol, et nourritures. Or, ce qui atteint le cerveau des abeilles nous atteint aussi. Inévitablement. Indubitablement comme disait Furax dans la série radiophonique « Le gruyère qui tue ». Humour noir et scénario grotesque sont devenus notre vie quotidienne. Un printemps silencieux, des pare-brise toujours propres, et nos enfants dont le QI (la mesure de l'intelligence) baisse chaque année de façon mesurable (comme le sperme de leur papa).

### **Par quoi remplacer les néonics ? Et qui va le faire ?**

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, n°2016-1087, a été précédée par une autosaisine de l'ANSES n°2016-SA-0057. C'est un document fort intéressant qui se propose de mettre au point l'identification des alternatives aux usages autorisés des néonicotinoïdes (Anses : agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail).

La saisine énumère les « cas » (les ravageurs) pour lesquels les néonics n'ont pas d'alternative chimique. Mais elle précise que « dans 75% des cas analysés, au moins une solution alternative non chimique existe ». Hélas, ces solutions « varient en terme d'efficacité, d'opérationnalité, de durabilité et de praticité ». Elles sont moins « sûres » que les néonics dont l'usage remplace le recours pécunier aux assurances (et finalement coûte plus cher) (Nouvelles novembre 2017). L'Anses décrit alors la lutte intégrée qui ajoute des méthodes culturales à la lutte individuelle contre les ravageurs. Laquelle lutte intégrée a fait l'objet en 1991 d'une directive européenne 91/414/CE, puis en 2009 : directive 09/128/CE ; et rendue obligatoire en France 2014 (ce devait être fait en 2012). L'IPM (Integrated Pest Management) n'est ni plus ni moins une révolution (contre-révolution) en agriculture (pas d'acronyme français : lutte intégrée...). Au lieu de mettre en premier une prophylaxie généreusement destructrice des organismes vivants, elle propose une pluralité de méthodes qui allient une prévention non chimique à des pratiques culturales renouvelées et à des interventions précédées par l'observation des ravageurs traités, si besoin, avec des produits « les moins toxiques possibles et au spectre le plus étroit possible », tout le contraire des pesticides systémiques ! Et cela demande du temps, puisqu'il s'agi(rai)t désormais d'observer les parcelles cultivées, et leurs voisines, pour voir l'arrivée des ravageurs et en évaluer l'ampleur. Par exemple, quelques chardons dans un champ de céréales ne justifient pas un épandage général d'herbicide spécifique, comme y obligeait le cahier des charges de la coopérative, sous peine d'amende ! (coopérative Limagrain).

L'Anses reconnaît que cette lutte intégrée diffère beaucoup du tout préventif-prophylactique qui fait le succès des néonics. Elle écrit, en quelque sorte sur la pointe des pieds, que : « Il existe un déficit généralisé de connaissance et de valorisation de certaines pratiques préventives dans la mesure où les conditions de leur succès (absence de dégâts) sont parfois difficiles à attribuer à l'efficacité de la solution. Ce déficit gagnerait à être comblé, indépendamment du calendrier d'interdiction des néonics ». Elle propose d'augmenter largement le nombre des organismes devant bénéficier d'indicateurs de risque, car sensibles aux néonics : les êtres humains et leur santé, à travers l'exposition alimentaire et non alimentaire (on pense à l'imidaclopride dans les maisons !) : l'environnement : oiseaux, mammifères, vers de terre, organismes aquatiques, abeilles, eaux souterraines (en fait, tout ce qui nous entoure !).

Mais elle oublie sa dernière responsabilité (qui n'apparaît pas dans son sigle), le travail, car elle exclut de l'étude du risque plusieurs « sous-populations » : les « opérateurs, travailleurs, résidents enfants et adultes ». Tous ceux pour qui les travaux et explorations scientifiques (analyses de cheveux d'enfants dans les écoles, statistiques de malformations de nouveau-nés - mais pas les registres des cancers si peu nombreux en France) ont montré les effets malsains de la généralisation des néonics prophylactiques, et autres pesticides. Elle esquive aussi la sécurité sanitaire qui est pourtant son premier objectif en qualifiant l'exposition des consommateurs de « risque chronique » et par conséquent non mesurable. C'est pourtant sur ces risques, cette imprégnation générale des organismes vivants, que la société civile et ses ONG se montrent combatifs. Ce serait aux bénévoles des associations environnementales de reprendre l'initiative quand les institutions publiques admettent leur impuissance. Car l'Anses donne un avis que le législateur (chez nous principalement les sénateurs) n'est pas obligé de suivre.

### **Guerre de l'information**

Carte blanche, donc, est laissée à l'initiative des groupements de citoyens qui s'efforcent depuis des décennies de démontrer la dangerosité de produits banalisés par l'agro-chimie pour être mieux imposés à tous. Lindane interdit depuis 2002, mais toujours répandu sur les poux de nos chérubins, imidaclopride dans un spray anti-mouches, perturbateurs endocriniens dans

tout le mobilier, jouets et ustensiles domestiques. Leur expertise est systématiquement rejetée par l'industrie, même quand ils sont alliés à des laboratoires indépendants. La guerre contre les organismes vivants se déplace dans le domaine de la communication grâce aux conflits d'intérêts généralisés dans la majorité des agences officielles dont les protocoles « scientifiques » n'acceptent que les « études » des producteurs de poisons (l'Anses s'est récemment réorganisée, en modifiant la composition de son personnel).

### **Escrocs et contrefaçons**

Sans parler de la « neutralité » du Net et de ses algorithmes garants d'honnêteté, puisque automatiques, alors que des internautes à peine spécialisés peuvent les manipuler à leur guise. Chaque page d'information sur le glyphosate, par exemple, se termine par une offre d'achat parfaitement légale ; chaque recherche sur les néonics commence par une offre d'achat. Sans compter les petits malins qui, sous couvert d'associations et d'ONG imaginaires inondent les internautes de propositions de pétitions assorties d'informations incomplètes et de demandes de soutien financier (NOURRITURE-SANTE-JARDINAGE, « Votre santé vaut de l'or »). La guerre aux abeilles est ainsi escortée par des pilleurs d'épaves qui, depuis 2012, récoltent fonds et adresses mail (les signatures de pétitions) pour leurs intérêts particuliers. Qui ne connaît Pollinis qui appartient à la « nébuleuse Larman » ? Pollinis récemment qualifiée en février 2018 par la cour de Cassation d'association belge « en voie de constitution », dont la plainte en diffamation contre Que Choisir est irrecevable. Plus anciennement, la lutte intégrée recommandée par la directive européenne de 1991 a été à l'origine, en France, de l'agriculture raisonnée créée en 1992 par le FARRE sous la direction de Christiane Lambert, aujourd'hui présidente du syndicat majoritaire, la FNSEA.

Tous ces bienfaiteurs des abeilles et de l'humanité qu'ils prétendent nourrir en les empoisonnant forment une armée cohérente et diversifiée, accro avant tout aux profits financiers (INACCEPTABLE, « Capitalisme illogique ») ; (PESTICIDES, « L'abeille au Sénat »). Les Etats, souverains mais individualistes, sont pris entre deux feux : sauvegarder les emplois de l'agro-chimie et préserver leurs citoyens de risques chroniques multifactoriels. Comme si, dans notre monde sophistiqué, il était impossible de produire des nourritures saines.